



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E21364

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2026

ÉDITÉ LE 25/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1978

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BARRAUX 315212852

Siret : 315 212 852 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 81 00874

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J27917Q1254002/002 164517/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J27917Q1254002/002 164517/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SOCIETE DES NOUVELLES TECHNIQUES DE CHAUFFAGE

15 ZA BELLEDONNE

LA GACHE

38530 BARRAUX

Téléphone : 04 76 71 93 73

Fax : 04 76 97 34 01

Portable :

Site Internet : sntc-energie.fr/

E-mail : compta.sntc@sntc-energie.fr

Responsabilité légale :

NICOLAS PHILIPPE PRÉSIDENT / NICOLAS PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/04/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/04/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	29/06/2021
o Ventilation mécanique	29/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.